



SELECTIONS MULTISPORT 2024

BELGIAN TRIATHLON

Belgian Triathlon vzw - Luchthavenlaan 27/24, 1800. Vilvoorde - RPR Brussel Ned afd - BE 0428.753.460



Contenu

Liste des abréviations	3
Introduction	4
Critères de sélection généraux	5
Critères de sélection spécifiques à Be3	6
Calendrier des compétitions 2024	6
CE demi-distance de Duathlon Powermann à Alsdorf (GER) 5 mai 2024	6
CE Multisports à Coimbra (POR) du 14 au 23 juin 2024	6
CM 2024 Multisport Townsville (AUS) du 15 au 25 août 2024	10
CM demi-distance de Duathlon Powermann à Zofingen (SUI) le 8 septembre 2024	13
CE de Triathlon Longue Distance Almere (NLD) 14 septembre 2024 (Elite)	13
Procédure de sélection pour l'équipe nationale	13
Procédure d'appel	14
Annexe 1 : Code de conduite des équipes nationales	16
Annexe 2 : Noyau National (sur base des critères de sélection ci-dessus)	17



Liste des abréviations

Be3 = Belgian Triathlon
CAT = Comité d'appel Top Sport
CBAS = Cour Belge d'Arbitrage pour le Sport
CE = Championnat d'Europe
CM = Championnat du Monde
COIB = Comité Olympique et Interfédéral Belge
CS Be3 = Comité de sélection Be3
EG = European Games
ETU = European Triathlon Union
ETU-cup = Coupe d'Europe élites
ETUJ = Coupe d'Europe juniors
GF = World Triathlon Series Grand Final
IM = Ironman
JO = Jeux Olympiques
LF3 = Ligue Francophone de Triathlon asbl
OA Be3 = Organe d'administration de Be3
OD = Olympic Distance
SD = Standard Distance
TRI = World Triathlon
WC = World cup
WTCS = World Triathlon Championship Series
YOG Youth Olympic Games = (Jeux olympiques de la jeunesse)
3VL = Triathlon Vlaanderen vzw
70.3 = Courses du circuit Ironman sur la distance du demi-Ironman

Introduction

Un athlète est sélectionné pour l'équipe nationale s'il répond aux critères de sélection, se conforme à la procédure de sélection et souscrit aux conditions de l'équipe nationale, y compris le code de conduite (annexe 2).

Le comité directeur de la Be3 est composé de

- Directeur technique 3VL
- Directeur technique LF3

Un athlète souhaitant participer à une compétition du calendrier TRI/ETU doit fournir son programme par e-mail au directeur technique de sa ligue au plus tard 3 mois avant la date d'organisation. Aucun autre moyen de communication ne sera accepté.

Les modifications apportées à ce programme doivent être envoyées par courrier électronique au directeur technique de la ligue au moins 6 semaines avant la date d'organisation.

Les athlètes qui se désinscrivent tardivement, c'est-à-dire pendant la période où TRI produit la liste de départ jusqu'au jour de la compétition, se verront facturer par la ligue à laquelle l'athlète est affilié des frais administratifs d'un montant égal aux frais d'inscription plus 250€ par dé-sinscription tardive. L'athlète ne peut être dispensé de l'amende de 250 € que s'il existe une raison valable pour l'annulation tardive (par exemple, une blessure ou une maladie).

L'athlète est responsable de l'exactitude des données à tout moment.

Après cela, la procédure suivante est suivie :

- Le directeur technique place l'athlète sur la liste d'attente TRI/ETU. TRI/ETU décide de l'attribution d'une place de départ selon les règles habituelles de TRI. L'attribution d'une place de départ à un athlète particulier reste de la compétence du CS Be3. Un athlète figurant sur la liste de départ ne doit pas automatiquement supposer qu'il peut effectivement prendre le départ.
- S'il y a plus de candidats que de places de départ, une sélection sera faite par le CS Be3. Ici, c'est le classement mondial qui détermine la priorité.
- Le CS Be3 détermine la sélection en son âme et conscience pour envoyer la sélection belge la plus forte possible et/ou atteindre un objectif d'apprentissage/de développement spécifique.

Critères de sélection généraux

- Être licencié à la 3VL ou la LF3.
- Être en mesure de présenter un certificat médical sportif en cours de validité. Le contenu de l'examen médical sportif doit être conforme au règlement de TRI. Le certificat doit être remis par e-mail au directeur technique de la ligue avec l'entraîneur national en copie.
- Pouvoir participer sous les couleurs belges.
- En ce qui concerne les courses TRI : répondre aux critères de sélection TRI. Ces critères peuvent être consultés sur le site web de WT www.triathlon.org.
- Répondre aux critères de sélection spécifiques de Be3.
- L'athlète doit pouvoir donner son programme au DT (stages et compétitions) 6 semaines avant le début du CM ou CE.
- Un athlète doit être médicalement apte et prêt à être sélectionné pour les compétitions ci-dessous. Le CS Be3 se réserve le droit de ne pas sélectionner un athlète s'il ne peut pas participer à son plein potentiel, par exemple en raison d'une maladie, d'une blessure ou d'autres circonstances.

Critères de sélection spécifiques à Be3

Calendrier des compétitions 2024

- CE demi-distance de Duathlon Powermann à Alsdorf (GER) 5 mai 2024 (pour les elites)
- CE Multisports à Coimbra (POR) du 14 au 23 juin 2024
 - CE de Duathlon (Elite, U23, junior) le 16 juin 2023
 - CE de Duathlon Mixed Relay (Elite, U23 et junior)
 - CE d'Aquathlon (Elite, U23, junior) le 22 juin 2024
 - CE de Cross Duathlon (Elite, U23, junior) le 18 juin 2024
 - CE de Cross Triathlon (Elite, U23, junior) le 20 juin 2024
 - CE de Triathlon Demi Distance (Elite) le 22 juin 2024
- CM 2024 Multisport Townsville (AUS) du 15 au 25 août 2024
 - CM de Duathlon (Elite, U23, junior) 16 août 2024
 - CM de Duathlon Mixed Relay (Elite, junior) 18 août 2024
 - CM de Cross Triathlon (Elite, U23, junior) 20 août 2024
 - CM de Cross Duathlon (Elite, U23, junior) 22 août 2024
 - CM d'Aquathlon (Elite, U23, junior) 23 août 2024
 - CM de Triathlon Demi Distance (Elite) 25 août 2024
- CM demi-distance de Duathlon Powermann à Zofingen (SUI) 8 septembre 2024
- CE de Triathlon Longue Distance Almere (NLD) 14 septembre 2024 (Elite)

CE demi-distance de Duathlon Powermann à Alsdorf (GER) 5 mai 2024

Date de sélection : avant le 31 mars 2024.

- Top 5 sur un duathlon Powermann en 2023

CE Multisports à Coimbra (POR) du 14 au 23 juin 2024

CE de Duathlon (Elite, U23, junior)

Date de sélection : avant le 6 mai 2024.

Les athlètes remplissant les critères de performance ci-dessous sont directement qualifiés à condition que leur forme physique soit attestée et qu'ils participent à la course de sélection du 1er mai à Kruisem :

- Elite : Top 5 au CM ou Top 3 au CE en 2023
- U23 : Top 3 au CM ou 1^{er} au CE en 2023
- Junior : Top 5 au CM ou Top 3 au CE en 2023



Pour les autres athlètes, la sélection se fera sur la manche qualificative de duathlon le 1^{er} mai 2024 à Kruisem, où les athlètes seront sélectionnés en suivant la hiérarchie dans le classement.

Le CS Be3 sélectionnera un total de 3 femmes et 5 hommes chez les élites (dont les athlètes présélectionnés) pour ces championnats d'Europe.

Le 1^{er} athlète U23 (chez les hommes et chez dames) sur la course de sélection sera qualifié pour les championnats d'Europe.

Pour les athlètes U20, les athlètes figurant sur la liste nationale 2024 (triathlon) sont présélectionnés à condition que leur forme physique soit attestée.

Pour les autres U20, voici les critères en matière de chrono demandés pour la sélection :

Le test de 3000m est effectué sur une piste extérieure de 400m, l'athlète peut utiliser un cycliste ou un lièvre pour donner le tempo. L'athlète doit effectuer ce test sans utiliser de spikes. Les chaussures de course non approuvées par World Athletics ne peuvent pas non plus être utilisées.

L'athlète peut passer le test jusqu'au 1^{er} mai 2024 et enregistrer la vidéo en tenant compte des directives ci-dessus.

Nous devons disposer de l'intégralité du test en vidéo.

Normes :

- Hommes Junior: 9'00"
- Dames Junior : 10'30"

Le classement se fera en fonction des temps. Les temps les plus rapides sont prioritaires mais un maximum de 3 athlètes U20 par sexe seront sélectionnés, les athlètes de la liste nationale 2024 (triathlon) seront prioritaires.

Pour le relais, nous ne sélectionnerons pas d'athlètes supplémentaires. L'équipe sera composée des athlètes sélectionnés individuellement.

La fédération organise le voyage pour tous les athlètes.

CE d'Aquathlon (Elite, U23, junior)

Date de sélection : avant le 6 mai 2024.

Les athlètes remplissant les critères de performance ci-dessous sont directement qualifiés à condition que leur forme physique soit attestée :

- Elite : Top 5 au CM, Top 3 au CE en 2023



- U23 : Top 3 au CM, 1er au CE en 2023
- Junior : Top 5 au CM, Top 3 en 2023

Les athlètes qui ne sont plus U23 ne peuvent être présélectionnés que sur la base des critères Elite.

Nous sélectionnerons par sexe au maximum 3 athlètes élités, 1 espoir et 2 juniors, s'il y a plus de demandes, le CS Be3 décidera. Les athlètes qui répondent aux critères de performance auront la priorité sur les athlètes qui se qualifient via les temps ci-dessous.

Les athlètes figurant sur la liste nationale du "triathlon olympique" (Jeunes, Junior, U23 et Elite) peuvent également se porter candidats, mais les athlètes qui répondent aux critères de performance ont toujours la priorité.

La participation peut également être garantie par des tests :

Le test de 400m de natation sera effectué dans une piscine de 25m sans aucune assistance, l'athlète doit nager ces temps complètement seul. L'athlète doit effectuer ce test dans un couloir extérieur libre avec le couloir gauche ou droite également complètement libre. Les lignes de course sont autorisées mais pas obligatoires

Le test de 5000m de course à pied (3000m pour les juniors) est effectué sur une piste extérieure de 400m, l'athlète peut utiliser un cycliste ou un lièvre pour donner le tempo. L'athlète doit effectuer ce test sans utiliser de spikes. Les chaussures de course non approuvées par World Athletics ne peuvent pas non plus être utilisées. L'athlète peut passer le test jusqu'au 6 mai 2024 et enregistrer la vidéo en tenant compte des directives ci-dessus. Nous devons disposer de l'intégralité du test en vidéo.

Normes en natation :

- Hommes Elite : 4'10" Dames Elite : 4'35"
- Hommes U23 : 4'15" Dames U23 : 4'40"
- Hommes Junior : 4'25" Dames Junior : 4'45"

Normes en course à pied :

- Hommes Elite : 14'30" Dames Elite : 16'45"
- Hommes U23 : 14'45" Dames U23: 17'00"
- Hommes Junior : 9'00" Dames Junior : 10'30" (3000m)

Un classement sera effectué en fonction des temps des épreuves (natation x2 + course). Les temps les plus rapides seront prioritaires.

La fédération organise le voyage pour tous les athlètes.



CE de Cross Duathlon (Elite, U23, junior)

Les athlètes remplissant les critères de performance ci-dessous sont directement qualifiés à condition que leur forme physique soit attestée :

- Elite : Top 5 au CM, Top 3 au CE en 2023
- U23 : Top 3 au CM, 1er au CE en 2023
- Junior : Top 3 au CM, 1er au CE en 2023

Les athlètes qui ne sont plus U23 ne peuvent être présélectionnés que sur la base des critères Elite. Pour les autres athlètes (Elite, U23, Junior) : Les athlètes participant au CE de duathlon SD auront la possibilité de participer également au cross duathlon, mais pas l'inverse. Nous sélectionnerons par sexe au maximum 3 athlètes élités, 2 espoirs et 2 juniors, s'il y a plus de demandes, le CS Be3 décidera. Les athlètes qui ne sont plus U23 ne peuvent être présélectionnés que sur base des critères Elite.

La fédération organise le voyage pour tous les athlètes.

CE de Cross Triathlon (Elite, U23, junior)

Date de sélection : avant le 6 mai 2024.

Les athlètes remplissant les critères de performance ci-dessous sont directement qualifiés à condition que leur forme physique soit attestée :

- Elite : Top 5 au CM, Top 3 au CE, Top 3 sur Xterra World Cup en 2023 ou avant le 1er mai 2024
- U23 : Top 3 au CM, 1er au CE en 2023
- Junior : Top 3 au CE, Top 5 au CM en 2023

Nous sélectionnerons par sexe au maximum 3 athlètes élités, 2 espoirs et 2 juniors, s'il y a plus de demandes, le CS Be3 décidera. Les athlètes qui répondent aux critères de performance auront la priorité sur les athlètes présélectionnés par la liste nationale.

Les athlètes figurant sur la liste nationale du "triathlon olympique" (Jeunes, Junior, U23 et Elite) peuvent également se porter candidats, mais les athlètes qui répondent aux critères de performance ont toujours la priorité. Les athlètes qui ne sont plus U23 ne peuvent être présélectionnés que sur la base des critères Elite. La sélection peut être complétée par des top 5 obtenus dans le circuit Xterra (2022, 2023, 2024).

La fédération organise le voyage pour tous les athlètes.



CE de Triathlon Demi-Distance (Elite)

Date de sélection : avant le 6 mai 2024.

Les athlètes remplissant les critères de performance ci-dessous sont directement qualifiés à condition que leur forme physique soit attestée :

- Elite : Top 5 au CM, Top 3 au CE en 2023
- Victoire sur le circuit IM ou Challenge* en 2023 ou 2024

La sélection peut être complétée par des top 5 obtenus dans le circuit IM ou Challenge (2023, 2024). Nous sélectionnerons par sexe un maximum de 5 athlètes Elite chez les hommes et 3 chez les dames, s'il y a plus de demandes, le CS Be3 décidera. Les athlètes qui remplissent les critères de performance ci-dessus auront la priorité sur les athlètes sélectionnés par la condition de performance supplémentaire.

*Les épreuves 70.3 et ½ Challenge entrent également en considération.

La fédération organise le voyage pour tous les athlètes.

CM 2024 Multisport Townsville (AUS) du 15 au 25 août 2024

CM de Duathlon (Elite, U23, junior) le 16 août 2024

Les athlètes qui ont réalisés les critères ci-dessous lors des CE/CM de duathlon en 2023 sont présélectionnés et doivent montrer leur aptitude au Duathlon de sélection à Kruisem le 1er mai 2024 :

- Elite: top 5 CM, top 3 CE
- U23: Top 3 CM, top 1 CE
- Junior: Top 3 CM, top 1 CE

Les athlètes remplissant les critères de performance ci-dessous sont directement qualifiés à condition que leur forme physique soit attestée :

- Elite hommes : Top 8 au CE Duathlon Coimbra SD 2024
- Elite dames : top 8 au CE Duathlon Coimbra SD 2024
- U23 hommes : top 3 au CE Duathlon Coimbra SD 2024
- U23 femmes : top 2 au CE Duathlon Coimbra SD 2024
- U20 hommes : top 3 au CE Duathlon Coimbra SD 2024
- U20 femmes : top 2 au CE Duathlon Coimbra SD 2024

Nous sélectionnerons par sexe au maximum 3 athlètes élités, 2 espoirs, 2 juniors, s'il y a plus de demandes, le CS Be3 décidera.



En cas de maladies, chutes, circonstances de courses défavorables, le CS Be3 se réserve le droit de sélectionner un athlète aux regards de ses performances antérieures.

La fédération organise le voyage pour tous les athlètes.

CM de Duathlon Mixed Relay (Elite, junior) le 18 août 2023

Pour le relais, nous ne sélectionnerons pas d'athlètes supplémentaires. L'équipe sera composée des athlètes sélectionnés individuellement.

CM de Cross Triathlon (Elite, U23, junior) le 20 août 2023

Les athlètes qui ont réalisés les critères ci-dessous lors des CE/CM de Cross triathlon en 2023 sont présélectionnés et doivent montrer leur aptitude aux Championnats d'Europe de Cross triathlon à Coimbra :

- Elite: top 5 CM, top 3 CE
- U23: Top 3 CM, top 1 CE
- Junior: Top 3 CM, top 1 CE

Les athlètes remplissant les critères de performance ci-dessous sont directement qualifiés à condition que leur forme physique soit attestée :

- Elite : Top 3 au CE cross triathlon de Coimbra en 2024
- Junior : Top 1 CE cross triathlon de Coimbra en 2024

En cas de maladies, chutes, circonstances de courses défavorables, le CS Be3 se réserve le droit de sélectionner un athlète aux regards de ses performances antérieures.

La fédération organise le voyage pour tous les athlètes.

CM de Cross Duathlon (Elite, U23, junior) le 22 août 2024

Les athlètes qui ont réalisés les critères ci-dessous lors des CE/CM de Cross Duathlon en 2023 sont présélectionnés et doivent montrer leur aptitude aux Championnats d'Europe de Cross Duathlon à Coimbra :

- Elite: top 5 CM, top 3 CE
- U23: Top 3 CM, top 1 CE
- Junior: Top 3 CM, top 1 CE

Les athlètes remplissant les critères de performance ci-dessous sont directement qualifiés à condition que leur forme physique soit attestée :

- Elite : Top 3 au CE cross duathlon de Coimbra en 2024



- Junior : Top 1 CE cross duathlon de Coimbra en 2024

Les athlètes participant au CM de duathlon SD auront la possibilité de participer également au cross duathlon, mais pas l'inverse.

En cas de maladies, chutes, circonstances de courses défavorables, le CS Be3 se réserve le droit de sélectionner un athlète aux regards de ses performances antérieures.

La fédération organise le voyage pour tous les athlètes.

CM d'Aquathlon (Elite, U23, junior) le 23 aout

Les athlètes qui ont réalisés les critères ci-dessous lors des CE/CM d'aquathlon en 2023 sont présélectionnés et doivent montrer leur aptitude aux Championnats d'Europe d'aquathlon à Coimbra :

- Elite: top 5 CM, top 3 CE
- U23: Top 3 CM, top 1 CE
- Junior: Top 3 CM, top 1 CE

Les athlètes remplissant les critères de performance ci-dessous sont directement qualifiés à condition que leur forme physique soit attestée :

- Elite : Top 3 au CE aquathlon de Coimbra en 2024
- Junior : Top 1 au CE aquathlon de Coimbra en 2024

En cas de maladies, chutes, circonstances de courses défavorables, le CS Be3 se réserve le droit de sélectionner un athlète aux regards de ses performances antérieures.

La fédération organise le voyage pour tous les athlètes.

CM de Triathlon Longue Distance (Elite) le 25 août 2024

Les athlètes qui ont réalisés les critères ci-dessous lors des CE/CM demi-distance en 2023 sont présélectionnés et doivent montrer leur aptitude aux Championnats d'Europe demi-distance à Coimbra :

- Elite: top 5 CM, top 3 CE
- U23: Top 3 CM, top 1 CE
- Junior: Top 3 CM, top 1 CE

Les athlètes remplissant les critères de performance ci-dessous sont directement qualifiés à condition que leur forme physique soit attestée :

Belgian Triathlon vzw - Luchthavenlaan 27/24, 1800. Vilvoorde - RPR Brussel Ned afd - BE 0428.753.460



- Elite : Top 3 au CE half distance de Coimbra en 2024
- Victoire sur le circuit IM ou Challenge (full distance) en 2023 ou avant le 1er juin 2024.

Nous sélectionnerons un maximum de 5 athlètes élités par sexe. S'il y a plus d'athlètes que de places, le CS Be3 décidera. En cas de maladies, chutes, circonstances de courses défavorables, le CS Be3 se réserve le droit de sélectionner un athlète aux regards de ses performances antérieures.

La fédération organise le voyage pour tous les athlètes.

CM demi-distance de Duathlon Powermann à Zofingen (SUI) le 8 septembre 2024

Date de sélection : avant le 1er août 2024.

Les athlètes qui remplissent les conditions de performance ci-dessous sont directement qualifiés, à condition que leur condition physique soit attestée :

- TOP 5 Duathlon demi-distance Powermann en 2023

CE de Triathlon Longue Distance Almere (NLD) 14 septembre 2024 (Elite)

Date limite de sélection : 1er août 2024

Les athlètes remplissant les critères de performance ci-dessous sont directement qualifiés à condition que leur forme physique soit attestée :

- Elite : Top 5 au CM, Top 3 au CE en 2023
- Top 3 sur le circuit IM ou Challenge (full distance) en 2023 ou 2024

Nous sélectionnerons par sexe un maximum de 3 athlètes Elite, s'il y a plus de demandes, le CS Be3 décidera.

En cas de maladies, chutes, circonstances de courses défavorables, le CS Be3 se réserve le droit de sélectionner un athlète aux regards de ses performances antérieures.

Procédure de sélection pour l'équipe nationale

La composition des sélections nationales est établie selon la procédure suivante :

- Les athlètes envoient leur candidature pour chaque course par e-mail au directeur technique de leur ligue au moins 3 mois avant la date d'organisation.
- Le CS Be3 établit la sélection pour les courses concernées sur la base des résultats des courses.
Belgian Triathlon vzw - Luchthavenlaan 27/24, 1800. Vilvoorde - RPR Brussel Ned afd - BE 0428.753.460

- Si le CS Be3 ne parvient pas à se mettre d'accord sur la composition de l'équipe nationale, les avis de chaque membre du CS Be3 seront transmis à l'organe d'administration de Be3, qui prendra à son tour une décision finale.
- Si un membre de l'équipe nationale est blessé, malade ou n'est pas en état, la sélection de ce membre de l'équipe sera réévaluée par le CS Be3. À cette fin, le CS Be3 peut demander des informations complémentaires au médecin traitant, au médecin fédéral ou à l'entraîneur personnel. Tout en s'assurant que les règles de la vie privée et du secret professionnel sont respectées.
- Si un membre de l'équipe nationale, en raison d'une maladie, d'une blessure ou d'une condition physique insuffisante, se retire de l'équipe, le CS Be3 peut décider d'aligner un autre athlète à sa place, mais il n'est pas obligé de le faire.
- Cette procédure de sélection peut être modifiée par le CS Be3 à la suite de tout changement dans les règlements de TRI et/ou dans le calendrier des compétitions.
- Une fois la sélection nationale finale effectuée, les directeurs techniques la communiquent aux athlètes sélectionnés.
- Les sélections nationales sont ensuite rendues publiques sur les sites web des ligues. Un communiqué de presse commun est également publié avec la composition de la sélection nationale.

Procédure d'appel

Les athlètes peuvent faire appel de la décision du comité d'évaluation dans les 5 jours ouvrables suivant la publication de la liste nationale sur le site web de la fédération. L'appel doit être adressé au directeur général de la fédération, par e-mail ou par lettre recommandée et après paiement d'une caution de 100€ sur le compte de Be3.

La commission d'appel composée de :

- du secrétaire général de Be3
- du directeur général de la fédération LF3
- du directeur général de la fédération 3VL

Si la commission d'appel se prononce en faveur de l'athlète, la décision du directeur technique sera révisée et la caution remboursée. La décision de la commission d'appel peut faire l'objet d'un appel auprès de la CBAS dans un délai de cinq (5) jours ouvrables.



Annexe 1 : Code de conduite des équipes nationales

L'équipe nationale de triathlon est représentée par les meilleurs athlètes et le personnel sélectionnés. Les membres de l'équipe nationale doivent se comporter comme des ambassadeurs de leur sport, de leur fédération et de leur pays. Par conséquent, toute personne invitée à faire partie d'une sélection nationale est priée de souscrire au code de conduite suivant. Ce code de conduite est une condition préalable pour faire partie de la sélection nationale.

- L'athlète portera la tenue nationale autant que possible et au moins aux moments suivants : briefings, podiums, compétition et entraînements, à l'aéroport, pendant les repas, aux rencontres avec la presse, ...
- L'athlète partage les valeurs suivantes : fair-play, sens des responsabilités, dévouement, honnêteté, ponctualité, communication correcte, respect des règles de sécurité, persévérance, perfectionnisme, gratitude,...
- Les comportements discriminatoires, le langage inapproprié, les comportements inappropriés, le vandalisme, le tabagisme, le dopage, l'abus d'alcool, la consommation de drogues, ... sont inacceptables.
- Le sportif est conscient de son rôle de modèle dans le monde virtuel (Facebook, twitter, Instagram, etc.) et dans ses rapports avec la presse.
- L'athlète accepte et respecte le règlement antidopage.
- L'athlète participe aux entretiens convoqués par la direction de la délégation.
- Si la délégation nationale est invitée à participer à une cérémonie avant ou après la compétition, les athlètes et les dirigeants de la délégation discuteront de la position à adopter. Chaque athlète se conformera à la décision de la direction de la délégation.
- Si, pendant la compétition, une situation se présente où les chances d'un coéquipier seraient compromises si le signataire coopérait avec la concurrence, il s'abstiendra de coopérer avec la concurrence, sauf s'il est clair que son résultat serait pertinemment compromis.
- Selon les règles de TRI, tout athlète a le droit de déposer une plainte pour une irrégularité (présumée) de la compétition, d'un officiel ou d'un athlète. Si cette irrégularité présumée a été commise par un athlète qui fait également partie de sa propre sélection nationale, le plaignant consultera d'abord le chef de délégation sur l'opportunité de la plainte.
- Durant les événements de TRI, l'athlète est soumis aux règles et aux codes de TRI <https://www.triathlon.org/>.

Sanctions

Les infractions à ce code de conduite seront traitées en première instance par le directeur technique de la ligue concernée. Les infractions mineures peuvent entraîner la suspension de la participation aux sessions d'entraînement, aux stages, aux journées de test ou aux compétitions. Les infractions



mineures ou majeures répétées seront toujours signalées à la commission disciplinaire de la ligue concernée (voir également le règlement interne de la ligue).

Pour accord (avec la mention écrite à la main "Lu et approuvé"),

L'athlète (signature, date)

Directeur technique (signature, date)

Annexe 2 : Noyau National (sur base des critères de sélection ci-dessus)

Duathlon Short Distance

Elites 2000-...

Arnaud Dely	1997	2ème CE Venice 23	4ème CM Ibiza 23	3ème 2x2 CM 23
Maurine Ricour	1991	2ème CE Venice 23	8ème CM Ibiza 23	3ème 2x2 CM 23

U23 2004-2001

Eleonore Hiller	2003	5ème CE U23 Venice 23	3ème CM U23 Ibiza 23	
-----------------	------	-----------------------	----------------------	--

Duathlon Long Distance

Lotte Claes	1993	3e CM Zofingen 23	
-------------	------	-------------------	--

Cross Duathlon

Elites 2000-...

Sebastien Carabin	1989	1er CM Ibiza 23	2ème CE Trentino 23	
Thibaut De Smet	1999	1er CE Trentino 23	8ème CM Ibiza 23	
Nicolas De Smet	2001	1er CE U23 Trentino 23	3ème CM U23 Ibiza 23	

U23 2004-2001

Matteo De Smet	2004	1er CE U20 Trentino 23	2ème CM U20 Ibiza 23
----------------	------	------------------------	----------------------

Cross Triathlon

/

Triathlon Long Distance

Louis Naeyaert	1995	1er CE Menen 23	7ème IM 70.3 Marbella 23	
Pieter Heemeryck	1989	1er IM Portugal 23	1er IM 70.E Tallinn and Knokke 23	2e PTO Asian Open & IM Hamburg 23
Marten Van Riel	1992	1er IM 70.3 Forzleza 23	1er IM 70.3 Bahrain 23	
Bart Aernouts	1984	1er Challenge Fréjus 23	2ème IM France 23	
Stenn Goetstouwers	1992	1er IM Italie 23	3e IM 70.3 Zell am See	
Jonathan Wayaffe	1995	2ème CE Menen 23	1er Gerardmer XL 23	3ème Challenge San Remo 23
Dieter Comhair	1997	3ème CE Menen 23	2ème IM 70.3 Swansea 23	

Aquathlon :

Elites 2000-...

Noah Servais	1997	1er CE Menen 23		
Tuur Lemmens	1997	3ème CE Menen 23		
Katrien Maes	1993	3ème CE Menen 23		

U20-2005

Ilio Kopriva	2006	3e CM Ibiza 23	3e CE Menen 23
--------------	------	----------------	----------------